



# Pig Connect

## Biosécurité

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE

Résultats des audits au 26 août 2021



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Etat d'avancement des audits par région

Région	Nombre de sites audités	Taux de réalisation (en % des sites pro.)	Taux de réalisation (en % de la production)
Auvergne Rhône-Alpes	209	17%	44%
Bourgogne-Franche-Comté	53	12%	31%
Bretagne	3365	65%	72%
Centre	89	33%	46%
Corse	0	0%	0%
Grand Est	43	9%	46%
Hauts-de-France	89	13%	27%
Ile de France	1	5%	8%
Normandie	271	41%	54%
Nouvelle-Aquitaine	259	18%	40%
Occitanie	70	6%	21%
PACA	4	3%	18%
Pays de la Loire	643	42%	53%
Outre-Mer	1		
<b>Total général</b>	<b>5097</b>	<b>38%</b>	<b>60,4%</b>

- **Appli disponible** depuis le 9 juillet 2020

- Au 26 août 2021 : **5 097 sites d'élevage audités**

- **91 profils d'auditeurs indépendants créés**

 Taux de réalisation en augmentation depuis le dernier bilan (29/06/2021)



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE

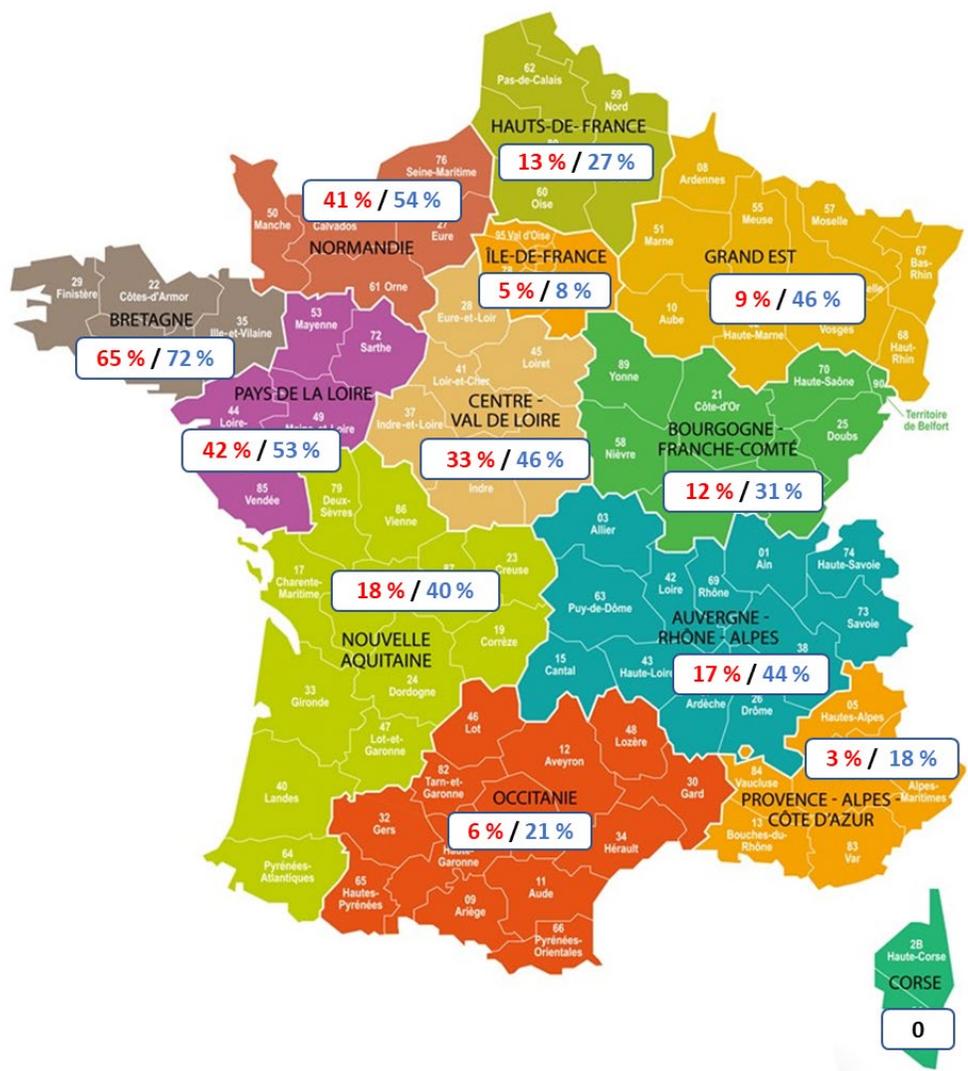


## Taux de réalisation des audits par région au 26/08/2021

Total général : 5 097 sites d'élevage audités

→ 38 % des sites d'élevages professionnels audités

→ 60,4 % de la production (sur la base des animaux abattus en 2019)



En rouge : taux de réalisation en % des sites professionnels  
En bleu : taux de réalisation en % de la production (sur la base des abattages 2019)



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats globaux

**Au total : 85,4 % de réponses conformes**

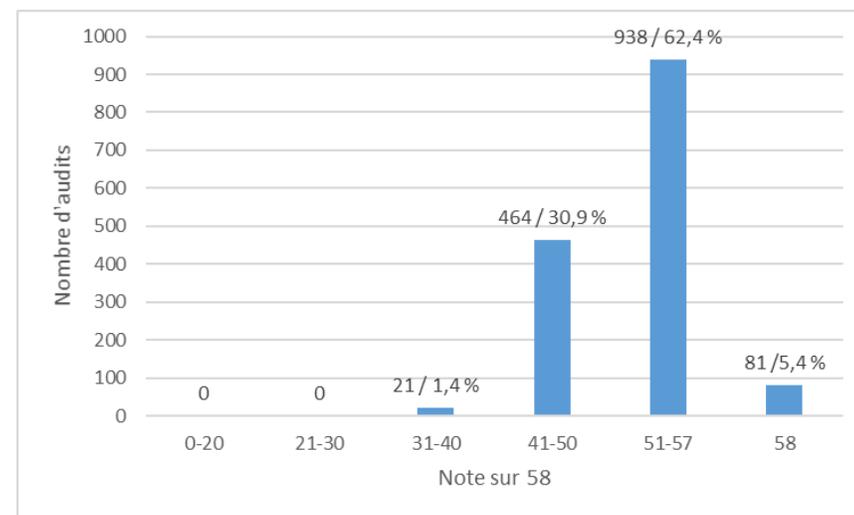
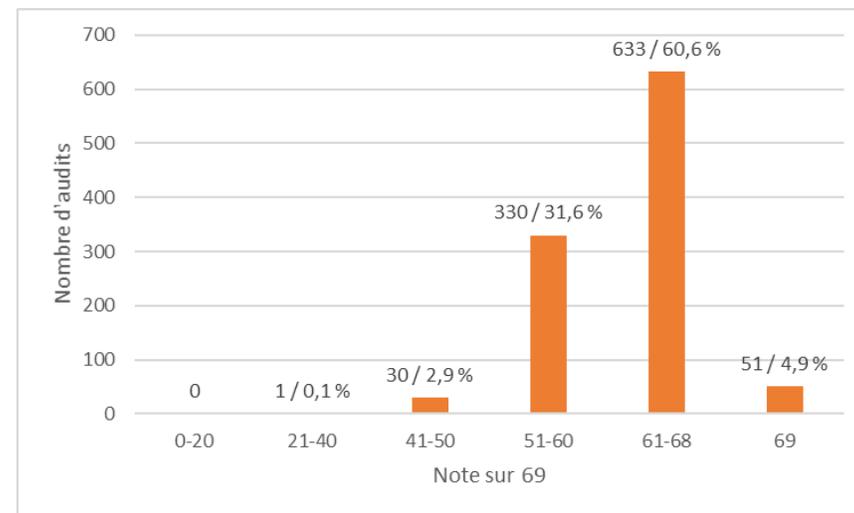
**2 549 audits complets** (= ayant répondu aux 69 questions notées ou 58 pour ceux non concernés par la quarantaine)

Sur les **audits complets** :

**89,8 % de réponses conformes**

155 audits parmi les 2 549 ont obtenu la note maximale aux questions réglementaires

**→ 6,1 % des sites audités (avec un audit complet) sont 100 % conformes à la réglementation**





# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats questions « NC majeures DGAL »

Rappel : 20 questions « **NC majeures DGAL** » (17 questions pour ceux non concernés par la quarantaine)

**Au total : 82,8 % de réponses conformes « NC majeures DGAL »**

**Audits complets sur les questions « NC majeures DGAL » : 2 809** (1 167 audits ont répondu aux 20 questions et 1 642 ont répondu aux 17 questions)

Sur les audits complets :

**89,4 % de réponses conformes**

→ *Sur les audits complets (2 809) : 749 audits 100 % conformes aux items NC majeures DGAL*

→ **26,7 % des sites audités (avec audit complet sur items NCM DGAL) sont 100 % conformes aux items NCM DGAL**



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats questions « vigilance FPA »

Rappel : 14 questions « **vigilance FPA** » (12 questions pour ceux non concernés par la quarantaine)

**Au total : 84,2 % de réponses conformes « vigilance FPA »**

**Audits complets sur les questions « vigilance FPA » : 4 196** (1 606 audits ont répondu aux 14 questions et 2 590 ont répondu aux 12 questions )

Sur les audits complets :

**85,8 % de réponses conformes**

→ *Sur les audits complets (4 196) : 1 732 audits 100 % conformes aux items vigilance FPA*

→ **41,3 % des sites audités (avec audit complet sur items vigilance FPA) sont 100 % conformes aux items vigilance FPA**

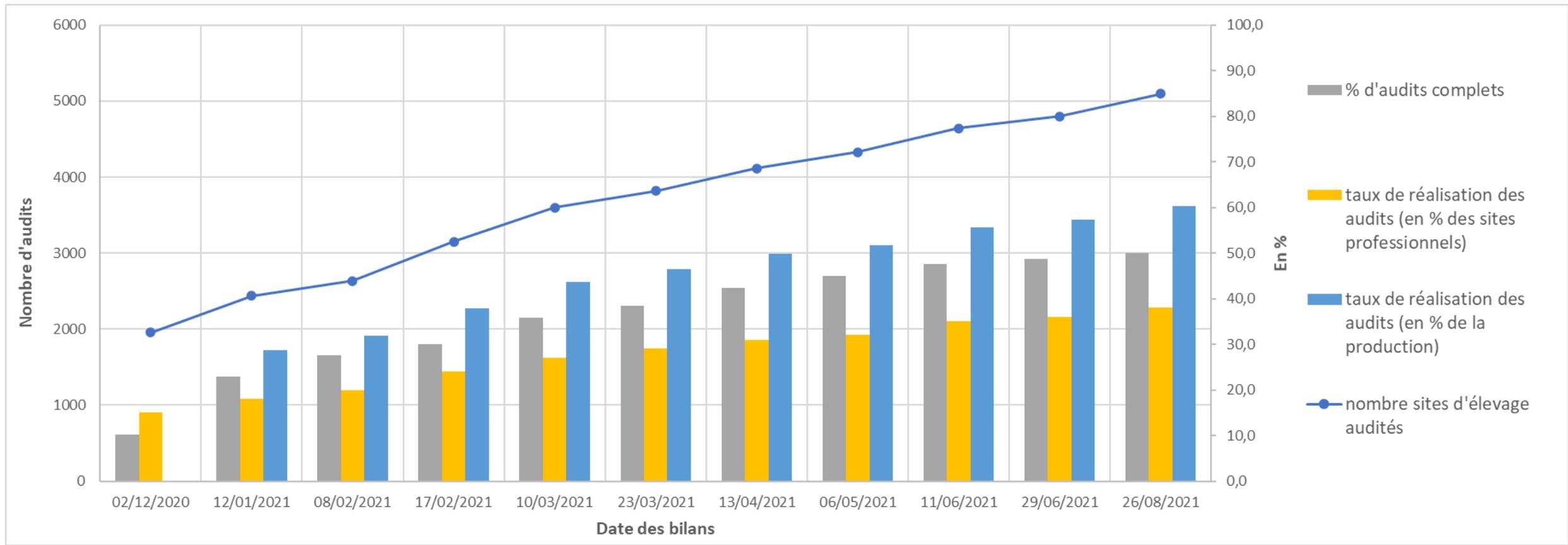


# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Evolution





# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats détaillés aux questions « non-conformités majeures DGAL »

% conformité en augmentation/diminution/équivalent à ceux du dernier bilan (11/06/2021)

	Nb sites conformes	Nb sites non conformes	Nb sites au total ayant répondu à la question	% sites conformes	
T2P1 : Plan de biosécurité complet	2399	1691	4090	58,7	↑
T2P2 : Référent biosécurité désigné et formé	4775	36	4811	99,3	↑
T3P8 : Passage d'hommes en tenue d'élevage à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	3387	1596	4983	68,0	↑
T3P9 : Passage d'animaux à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	4432	547	4979	89,0	↑
T3P12 : Nourrissage des suidés domestiques à partir de déchets de cuisine et de table	4932	42	4974	99,2	↑
T4P1 : Présence d'un sas sanitaire correctement implanté	3460	1587	5047	68,6	↑
T4P2 : Présence d'un système permettant le lavage des mains entre les 2 zones du sas sanitaire ou du local sanitaire	3371	1643	5014	67,2	↓
T4P3 : Passage obligatoire (personnel et visiteurs) dans le sas ou le local sanitaire pour entrer dans la zone d'élevage	3614	1403	5017	72,0	↑
T4P7 : Procédure d'entrée dans le sas sanitaire selon le principe de la marche en avant affichée et respectée :	2027	498	2525	80,3	↓
T6P2 : Présence d'une quarantaine pour les animaux reproducteurs (cochettes, verrats)	1857	88	1945	95,5	▬
T6P9 : Passage du chauffeur dans la quarantaine	1692	34	1726	98,0	↑
T6P10 : Utilisation de bottes (ou surbottes), cotte et matériel spécifiques + lavage des mains ou gants jetables pour se rendre dans la quarantaine	845	1051	1896	44,6	↑
T7P2 : le chauffeur ne pénètre pas dans la zone d'élevage (couloir, salles)	4142	145	4287	96,6	↓
T7P3 : Présence d'un quai d'embarquement ( ou d'une aire d'embarquement)	4584	62	4646	98,7	↓
T7P5 : Présence d'une aire de stockage	4811	177	4988	96,5	↓
T8P4 : Stockage des petits cadavres dans un bac d'équarrissage fermé et étanche	4617	425	5042	91,6	▬
T8P5 : Stockage des cadavres de grande taille ou des reproducteurs sous un système de protection de type cloche ou bac	4391	589	4980	88,2	↑
T8P9 : Contrôle visuel quotidien de l'intégralité des animaux et évacuation quotidienne des cadavres	4420	117	4537	97,4	↓
T8P10 : L'aire d'équarrissage et ses équipements sont nettoyés et désinfectés après chaque passage du camion d'équarrissage et au minimum 1 fois par semaine pour les élevages où il y a plusieurs passages par semaine.	2274	2118	4392	51,8	▬
T11P3 : Tous les aliments et matières premières sont stockés de manière à être inaccessibles aux suidés sauvages	4465	573	5038	88,6	↑



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

## L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



% conformité en augmentation/diminition/équivalent à ceux du dernier bilan (11/06/2021)

### Résultats détaillés aux questions « vigilance FPA »

	Nb sites conformes	Nb sites non conformes	Nb sites au total ayant répondu à la question	% sites conformes	
T3P2 : Protection de la zone professionnelle en cas de passage en zone réglementée vis-à-vis d'un danger sanitaire réglementé lorsque la situation de l'élevage le permet.	2293	2662	4955	46,3	↗
T3P3 : Délimitation de la zone d'élevage et protection contre les suidés sauvages	4193	831	5024	83,5	↗
T3P8 : Passage d'hommes en tenue d'élevage à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	3387	1596	4983	68,0	↗
T3P9 : Passage d'animaux à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	4432	547	4979	89,0	↗
T4P1 : Présence d'un sas sanitaire correctement implanté	3460	1587	5047	68,6	↗
T5P2 : Utilisation dans la zone d'élevage (dont enclos plein-air) de véhicules provenant d'autres sites d'exploitation	4238	112	4350	97,4	↗
T6P2 : Présence d'une quarantaine pour les animaux reproducteurs (cochettes, verrats)	1857	88	1945	95,5	↔
T6P5 : Accès des animaux à la quarantaine sans passer par un autre secteur de l'élevage	1687	155	1842	91,6	↗
T7P3 : Présence d'un quai d'embarquement (ou d'une aire d'embarquement)	4584	62	4646	98,7	↘
T7P5 : Présence d'une aire de stockage	4811	177	4988	96,5	↘
T8P2 : Aire d'enlèvement des cadavres située en zone publique sans passage de camion en zone d'élevage ou professionnelle	4552	494	5046	90,2	↘
T8P3 : Aire d'enlèvement des cadavres bétonnée ou stabilisée	4467	550	5017	89,0	↗
T11P3 : Tous les aliments et matières premières sont stockés de manière à être inaccessibles aux suidés sauvages	4465	573	5038	88,6	↗
T11P4 : Toutes les litières et la paille destinées aux suidés domestiques sont inaccessibles aux suidés sauvages et protégées de l'humidité	4506	501	5007	90,0	↗